

PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE-TROISIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,
tenue à Saint-Romuald le vingt juin deux mille quatorze
sur la convocation de la secrétaire générale

Sont présents madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, monsieur Robert Keating, président-directeur général, madame Claire Bilodeau, madame Reine Cayer, monsieur Bernard Deshaies, madame Jacynthe Gagnon, madame Nathalie Kerbrat, monsieur Gilles Lavoie, madame Marie-Christiane Lecours, monsieur Pierre Lemieux, monsieur Christian Overbeek, monsieur Charles-Félix Ross, membres, et M^e Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

Madame Françoise Godin s'est excusée de ne pouvoir être présente.

La séance débute vers 9 h 35.

-----ooo0ooo-----

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté, sur proposition de [REDACTÉ]
[REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ]:

- 01 Adoption de l'ordre du jour
- 02 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 23 mai 2014
- 03 Sujets découlant du procès-verbal précédent
 - Correspondance entre la présidente du conseil et le ministre responsable
- 04 Rapport de la direction
 - Dépôt du budget de dépenses gouvernemental 2014-2015
 - Plan d'exploitation 2014-2015, suivi
 - Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques
 - Revue de presse
- 05 Rapport du comité de vérification
 - Présentation des états financiers 2013-2014 de La Financière agricole du Québec, du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et du Fonds d'assurance récolte et rencontre avec les représentants du Vérificateur général
 - Approbation des états financiers 2013-2014 de La Financière agricole du Québec, du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et du Fonds d'assurance récolte
 - Tableau de bord au 31 mars 2014
 - Budget 2014-2015 amendé

- Cadre de délégation en matière de financement agricole et forestier, modifications
 - Politique de réduction des dépenses, bilan au 31 mars 2014
 - Bilan sur la gestion active de la trésorerie et des placements à long terme pour l'année financière 2013-2014
 - Vérification interne
 - Rapport d'activités 2013-2014 de la DVI
- 06 Rapport du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et informationnelles
- Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et évaluation des administrateurs, présentation des résultats et analyse
 - Bilan annuel concernant les déclarations d'intérêts des employés
 - Bilan 2013-2014 du Programme d'aide aux employés
 - Bilan 2013-2014 des réalisations en ressources informationnelles (BARRI)
- 07 Retrait de l'admissibilité des produits sous ASRA au programme Agri-Québec en regard de la problématique des arrimages cumulés
- Programme Agri-Québec, modifications
 - Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, modifications
- 08 Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles - détermination des contributions unitaires des produits assurables du secteur végétal pour l'exercice financier 2014-2015 (année d'assurance 2013-2014)
- 09 Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles - abrogation de la limite inférieure applicable à l'établissement du prix moyen de vente pour le produit Pommes
- 10 Bilan de l'étude de coûts de production et mandat élargi – secteur du veau de lait (2013)
- 11 ASRA – 1re avance de compensation de l'année d'assurance 2014 pour le produit Veaux d'embouche
- 12 ASRA – Prévisions de compensation et prélèvement de la contribution pour l'année d'assurance 2014 pour le produit Bouvillons et bovins d'abattage
- 13 Rapport de la Vice-présidence aux assurances et à la protection du revenu au 31 mars 2014, dépôt
- 14 Situation financière de la clientèle en 2012 - Profils financiers
- 15 Rapports de la Vice-présidence au financement au 31 mars et au 31 mai 2014, dépôt
- Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 31 mai 2014
- 16 Varia :
- Désignation d'un administrateur de Gestion FIRA inc
- 17 Date de la prochaine séance
- 18 Levée de la séance

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE 23 MAI 2014**

Résolution
N° 1175

Le projet de procès-verbal de la cent soixante-deuxième séance du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec tenue le 23 mai 2014 a été transmis à chacun de ses membres avec l'avis de convocation et IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED], QUE le procès-verbal de la séance du 23 mai 2014 soit adopté, avec modifications.

SUJETS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

– **Correspondance entre la présidente du conseil et le ministre responsable**

La lettre de félicitations adressée par madame Vincent au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Pierre Paradis, l'invitant à venir rencontrer les membres du conseil d'administration, à sa convenance, est déposée.

Les autres sujets nécessitant un suivi sont de nouveau inscrits à l'ordre du jour.

[REDACTED] se joint à la séance.

RAPPORT DE LA DIRECTION

– **Dépôt du budget de dépenses gouvernemental 2014-2015**

Le budget de dépenses déposé par le gouvernement établit à 598 M\$ les crédits alloués à La Financière agricole pour l'exercice financier 2014-2015. Il prévoit une réduction de son enveloppe de rémunération de 5 M\$. L'enveloppe dédiée aux programmes est toutefois préservée.

Monsieur Keating fait état des mesures prises dès le début de juin pour contribuer à l'atteinte de cette cible budgétaire : le gel sur la dotation de postes vacants, le gel des postes liés à un départ, que ce soit à la retraite ou en mutation, le non-renouvellement des contrats d'emploi occasionnel et la gestion serrée du rappel des employés saisonniers. Enfin, les frais globaux de formation, de déplacements et de dépenses de communication ont été révisés à la baisse.

En outre, une réflexion visant à recentrer les actions de la société autour de son mandat principal a été amorcée, [REDACTED]. Le travail d'analyse déjà amorcé pour optimiser les processus d'affaires de la société, notamment en assurance récolte, s'accélérera. Les options envisagées seront présentées au conseil d'administration. La participation financière du gouvernement fédéral sera prise en compte.

Le comité des services à la clientèle assurera un suivi particulier sur l'impact de ces mesures sur les services directs à la clientèle. Un membre du comité de vérification sera invité à participer aux travaux du comité.

Sur une base annuelle, la cible apparaît atteignable mais l'impact réel pour l'exercice financier en cours sera forcément moindre que l'objectif, plus du tiers de l'année étant écoulé.

➤ **Plan d'exploitation 2014-2015, suivi**

Le nouveau contexte budgétaire amène la direction à réexaminer le Plan d'exploitation 2014-2015 approuvé en mars dernier. Les propositions de modifications à y apporter seront soumises au conseil d'administration au cours de l'été.

Les travaux sur le projet de Plan stratégique 2015-2018 s'amorceront sous peu. Monsieur Keating mentionne qu'une nouvelle approche est retenue pour son élaboration.

– **Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques**

Le calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, tel qu'actualisé, est déposé.

– **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 22 mai au 19 juin 2014 est déposée.

Madame Francine Jacques, vice-présidente aux affaires corporatives, et monsieur Richard Laroche, directeur des ressources financières et matérielles, se joignent aux administrateurs pour le prochain sujet.

Le comité de vérification a tenu une séance le 19 juin. Madame Marie-Christiane Lecours, présidente du comité, fait rapport au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

– **Présentation des états financiers 2013-2014 de La Financière agricole du Québec, du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et du Fonds d'assurance récolte et rencontre avec les représentants du Vérificateur général**

Les états financiers 2013-2014 de La Financière agricole et des fonds ASRA et ASREC qu'elle administre sont déposés.

Monsieur Laroche présente les états financiers de la société et fournit les explications requises sur les différents postes de revenus et de dépenses.

Les revenus totalisent 713,8 M\$ en diminution de 44 M\$ par rapport à l'année 2012-2013. Les dépenses s'élèvent à 549,1 M\$, de 80,8 M\$ inférieures à celles de l'année financière 2012-2013.

Les normes comptables applicables à la société prévoient que les placements sont comptabilisés au coût diminué de toute moins-value durable. La perte de valeur sur placements en BTAA est de 0,066 M\$.

La réserve attribuable aux garanties de prêts affiche un surplus cumulé de 100 M\$ au 31 mars 2014. Le dédoublement constaté entre la provision générale et la provision spécifique a été pris en compte.

L'exercice financier 2013-2014 se solde par un excédent de 164,8 M\$. La contribution du gouvernement destinée à couvrir le coût des intérêts sur le déficit cumulé des opérations de la société au 31 mars 2010 a été équivalente au coût des intérêts, soit 6,5 M\$. Par conséquent, le solde du déficit cumulé pris en charge par le gouvernement est demeuré à 516,8 M\$ en date du 31 mars 2014. L'excédent des opérations de la société depuis le 1er avril 2010 s'élève à 259 M\$.

La note 28 sur la gestion des risques liés aux instruments financiers est portée à l'attention des membres.

Monsieur Laroche poursuit avec la présentation des états financiers des Fonds ASRA et ASREC.

Le surplus d'opérations de 147 M\$ du Fonds ASRA pour l'exercice financier 2013-2014 fait passer le déficit cumulé du Fonds de 403 M\$ à 256 M\$ au 31 mars 2014.

Quant au Fonds ASREC, l'excédent de 49,5 M\$ dégagé pour l'exercice 2013-2014 porte le surplus cumulé de ce fonds à 233,4 M\$ au 31 mars 2014, soit plus de trois fois les primes.

La rencontre avec les représentants du Vérificateur général pour le résultat de leur audit s'est bien déroulée.



Les travaux entourant l'étude actuarielle sur le Compte dédié à la garantie de prêt ont été portés à la connaissance des représentants du Vérificateur général. La société sera invitée à actualiser les termes de la politique de capitalisation du Compte dédié.

Le Vérificateur général prévoit formuler des opinions sans réserve sur les états financiers 2013-2014 de la société et les fonds qu'elle administre.

Aucune anomalie significative n'a été décelée par le Vérificateur général. Toutes les anomalies relevées ont été corrigées à la demande de ce dernier.

Aucune remarque particulière sur la conduite des affaires de la société n'a été portée à l'attention du comité et aucune fraude ou situation de non-conformité ayant une incidence financière importante n'a été décelée. Aucune déficience importante du contrôle interne n'a été relevée. Les représentants du Vérificateur général ont mentionné la bonne collaboration obtenue des employés de la société.

[REDACTED].

- **Approbation des états financiers 2013-2014 de La Financière agricole du Québec, du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et du Fonds d'assurance récolte**

[REDACTED], IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

Résolution
N° 1176

QUE les états financiers de La Financière agricole du Québec, auxquels sont consolidés les états financiers de Capital Financière agricole inc., pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, et les états financiers du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et du Fonds d'assurance récolte, pour les exercices terminés le 31 mars 2014, vérifiés par le Vérificateur général du Québec par intérim, monsieur Michel Samson, CPA auditeur, CA, et soumis à la présente séance, soient approuvés tels que préparés et soient signés, pour et au nom de La Financière agricole du Québec, par madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, et monsieur Robert Keating, président-directeur général.

– **Tableau de bord au 31 mars 2014**

Le tableau de bord au 31 mars 2014 est déposé. Il a été commenté à la séance du comité de vérification.

[REDACTED].

[REDACTED].

[REDACTED].

– **Budget 2014-2015 amendé**

[REDACTED], IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

Résolution
N° 1177

QUE le budget 2014-2015 déposé à la présente séance, amendé en fonction des crédits budgétaires alloués à la société pour l'exercice financier 2014-2015, soit adopté.

Le comité a examiné une proposition de rajustements au Cadre de délégation en matière de financement agricole et forestier. Un tableau explicatif exposant les objectifs des modifications proposées est déposé. [REDACTED]

[REDACTED].

Le comité souscrit aux modifications proposées. [REDACTED]

[REDACTED].

– **Cadre de délégation en matière de financement agricole et forestier, modifications**

Résolution
N° 1178

[REDACTED], IL EST
RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par
[REDACTED] :

QUE les modifications au Cadre de délégation en matière de financement agricole et forestier déposées à la présente séance soient approuvées.

– **Politique de réduction de dépenses, bilan au 31 mars 2014**

Un bilan de l'application de la Politique de réduction des dépenses de La Financière agricole au terme de ses quatre ans d'application, soit au 31 mars 2104, est déposé.

Les dépenses de nature administrative ont été réduites de 3,4 M\$ par rapport à l'exercice financier 2010-2011. Ainsi, la cible finale de réduction des dépenses de 3,2 M\$ prévue au terme de l'exercice financier 2013-2014 a été atteinte à peu de chose près.

Ce bilan sera transmis au Conseil du trésor.

– **Bilan sur la gestion active de la trésorerie et des placements à long terme pour l'année financière 2013-2014**

Un bilan de la performance réalisée par La Financière agricole dans la gestion active de la trésorerie et des placements à long terme pour l'exercice financier 2013-2014 est déposé.

Les résultats obtenus par la société dans la gestion active de ses placements à court terme indiquent un taux de rendement de 1,25 % pour l'ensemble des portefeuilles sous sa gestion. Ce rendement est de 10 points de base supérieurs à l'objectif fixé par la Politique générale de placement et de financement.

Le taux moyen de financement des emprunts à court terme s'est établi à 1,27 %, soit 8 points de base de moins que l'objectif de performance fixé.

En ce qui a trait aux portefeuilles de placements à long terme gérés à la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds ASREC affiche un rendement de 6,61 % et le Compte dédié, de 9,45 %.

Le portefeuille de référence du Fonds ASREC sera révisé l'automne prochain en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec afin, notamment, d'en optimiser le rendement. Le portefeuille du Compte dédié sera également revu.

– **Vérification interne**

➤ Rapport d'activités 2013-2014 de la DVI

Le rapport d'activités 2013-2014 de la Direction de la vérification interne (DVI) est déposé.

[REDACTED].

[REDACTED].

[REDACTED].

[REDACTED].

[REDACTED].

[REDACTED].

Madame Jacques et monsieur Laroche quittent la séance.

La présente séance a été précédée d'une rencontre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et informationnelles.

Madame Vincent, présidente du comité, fait rapport au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIONNELLES

– **Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et évaluation des administrateurs, présentation des résultats et analyse**

La démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration est complétée. Tous les administrateurs y ont participé.

[redacted].

[redacted].

[redacted].

[redacted].

[redacted] :

- [redacted];

- [redacted];

- [redacted];

- [redacted];

- [redacted].

– **Bilan annuel concernant les déclarations d'intérêts des employés**

La mise à jour annuelle du registre des déclarations d'intérêts des employés a été réalisée.

Aucun signalement d'acte répréhensible n'a été porté à l'attention de la répondante au cours de l'exercice financier visé.

Des moyens ont été mis en place pour assurer un suivi rigoureux des intérêts des employés et des activités de sensibilisation sont réalisées périodiquement.

– **Bilan 2013-2014 du Programme d'aide aux employés**

[redacted].

[REDACTED].

– **Bilan 2013-2014 des réalisations en ressources informationnelles (BARI)**

Le comité a pris connaissance du Bilan des activités et des réalisations en ressources informationnelles - 2013-2014. Ce bilan est transmis annuellement au Conseil du trésor.

Globalement, la société a dépensé 667 100 \$ de moins en 2013-2014 que le montant planifié, soit un écart de 8,2 %.

Monsieur Jean-François Brouard, vice-président aux assurances et à la protection du revenu, se joint aux administrateurs pour les sept prochains sujets.

**RETRAIT DE L'ADMISSIBILITÉ DES PRODUITS SOUS ASRA
AU PROGRAMME AGRI-QUÉBEC EN REGARD DE
LA PROBLÉMATIQUE DES ARRIMAGES CUMULÉS**

Le conseil d'administration, à sa séance du 23 mai dernier, a pris la décision de suspendre, pour l'année de participation 2014, l'admissibilité au programme Agri-Québec des secteurs associés aux produits couverts par le programme ASRA et sous gestion de l'offre.

[REDACTED].

Les modifications au programme Agri-Québec et au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles découlant de cette décision sont déposées. Une nouvelle disposition au programme ASRA prolonge, exceptionnellement, jusqu'au 30 septembre 2014 le délai lié à l'adhésion et au renouvellement du contrat de cinq ans au programme ASRA 2014.

[REDACTED].

– **Programme Agri-Québec, modifications**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED], et sur abstention de [REDACTED] et de [REDACTED] :

Résolution
N° 1179

1° QUE les modifications au programme Agri-Québec déposées à la présente séance soient adoptées;

2° QUE ces modifications soient applicables à l'année de participation 2014, à l'exception des modifications aux articles 28.1 et 46 dont la date de l'entrée en vigueur est fixée au 20 juin 2014.

– **Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, modifications**

Résolution
N° 1180

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED], et sur abstention de [REDACTED] et de [REDACTED] :

1° QUE les modifications au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles déposées à la présente séance soient adoptées;

2° QUE ces modifications soient applicables à l'année d'assurance 2014 pour les productions animales et à l'année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales, à l'exception des modifications aux articles 78, 86 et 88 dont la date de l'entrée en vigueur est fixée au 20 juin 2014.

Les administrateurs prennent connaissance d'une proposition de taux de contributions unitaires pour l'année d'assurance 2013-2014 à l'égard des produits assurables du secteur végétal couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

La mise à jour des contributions du secteur végétal se traduit par des besoins budgétaires bruts de 27,4 M\$.

**PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES
- DÉTERMINATION DES CONTRIBUTIONS UNITAIRES DES PRODUITS
ASSURABLES DU SECTEUR VÉGÉTAL POUR L'EXERCICE FINANCIER
2014-2015 (ANNÉE D'ASSURANCE 2013-2014)**

Résolution
N° 1181

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

1° QUE les taux de contributions unitaires pour l'année d'assurance 2013-2014 à l'égard des produits assurables du secteur végétal couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles annexés à la présente résolution soient adoptés;

2° QUE les modifications à l'article 78 du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) qui en découlent soient adoptées;

3° QUE soit fixée au 20 juin 2014 la date de l'entrée en vigueur de ces modifications.

[REDACTED].

Le secteur pomicole a démontré sa capacité à tirer du marché des revenus suffisants pour couvrir plus du deux tiers du revenu stabilisé. [REDACTED].

**PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES
- ABROGATION DE LA LIMITE INFÉRIEURE APPLICABLE À
L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX MOYEN DE VENTE
POUR LE PRODUIT POMMES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

Résolution
N° 1182

1° QUE les modifications à l'article 88 du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles annexées à la présente résolution et visant à abolir la limite inférieure au prix moyen de vente pour le produit Pommes soient adoptées;

2° QUE soit fixée au 20 juin 2014 la date de l'entrée en vigueur de ces modifications.

**BILAN DE L'ÉTUDE DE COÛTS DE PRODUCTION ET MANDAT ÉLARGI –
SECTEUR DU VEAU DE LAIT (2013)**

En juin 2013, le conseil d'administration a confié au Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) les mandats suivants :

- réaliser une étude de coûts de production 2013 des veaux de lait à partir d'un échantillon élargi visant l'ensemble des entreprises assurées;
- procéder à des analyses spécifiques en fonction des trois volets suivants :
 - volet 1 : examen de la situation financière et économique des entreprises agricoles qui produisent les veaux de lait sur cinq ans;
 - volet 2 : analyse de l'évolution des transactions entre les producteurs et les fournisseurs d'intrants;
 - volet 3 : examen du processus de détermination du prix des veaux à la vente et du prix des aliments en regard de la qualité du produit;
- s'adjoindre une firme externe pour l'accompagner dans la réalisation des volets 2 et 3 de l'étude;
- participer aux travaux du comité de pilotage créé par La Financière agricole.

Afin d'assurer le suivi des travaux, un comité de pilotage multipartite a été mis en place. Le comité est formé de représentants de la FADQ, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, de l'Union des producteurs agricoles et du CECPA.

[REDACTED]

[REDACTED]

L'importance du mandat et la qualité du travail réalisé par monsieur Brouard et son équipe dans ce dossier sont soulignées.

[REDACTED]

ASRA – 1RE AVANCE DE COMPENSATION DE L'ANNÉE D'ASSURANCE 2014 POUR LE PRODUIT VEAUX D'EMBOUCHE

Une première avance de compensation de plus de 9,1 M\$ sera versée à près de 3 000 producteurs de veaux d'embouche d'ici la fin du mois de juin.

ASRA – PRÉVISIONS DE COMPENSATION ET PRÉLÈVEMENT DE LA CONTRIBUTION POUR L'ANNÉE D'ASSURANCE 2014 POUR LE PRODUIT BOUVILLONS ET BOVINS D'ABATTAGE

Un état de situation sur le produit Bouvillons et bovins d'abattage pour l'année d'assurance stabilisation des revenus agricoles 2014 présentant les mesures qui seront prises afin de percevoir les contributions des adhérents au programme ASRA est déposé.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ASSURANCES ET À LA PROTECTION DU REVENU AU 31 MARS 2014, DÉPÔT

Le rapport de la Vice-présidente aux assurances et à la protection du revenu au 31 mars 2014 est déposé.

Monsieur Ernest Desrosiers, vice-président au financement, se joint aux administrateurs pour les deux prochains sujets.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA CLIENTÈLE EN 2012 – PROFILS FINANCIERS

Un portrait de la situation financière des entreprises clientes en financement, élaboré à partir des résultats financiers de l'année 2012, est déposé.

Monsieur Desrosiers en fait la présentation et fournit les explications requises. Même si on peut observer des variations importantes dans la rentabilité des entreprises d'un même secteur, l'étude fait ressortir, dans l'ensemble, une amélioration de la situation financière des entreprises agricoles.

**RAPPORTS DE LA VICE-PRÉSIDENCE AU FINANCEMENT AU 31 MARS ET
AU 31 MAI 2014, DÉPÔT**

Les rapports de la Vice-présidence au financement au 31 mars et au 31 mai 2014 sont déposés.

– **Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 31 mai 2014**

Des données détaillées sur le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation sont déposées.

En date du 31 mai 2014, plus de 317 M\$ ont été autorisés en financement dont un montant de 169 M\$ est admissible à la contribution au paiement de l'intérêt.

VARIA

– **Désignation d'un administrateur de Gestion FIRA inc.**

ATTENDU QUE La Financière agricole du Québec est actionnaire de Gestion FIRA inc.;

ATTENDU QU'aux termes de la convention entre actionnaires de Gestion FIRA inc., La Financière agricole nomme deux administrateurs au conseil d'administration de la société, dont un administrateur désigné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

ATTENDU QUE monsieur Michel Bonneau, sous-ministre adjoint, Direction générale du développement régional et du développement durable, a été nommé administrateur de Gestion FIRA inc., qu'il a démissionné de cette fonction le 3 juin 2014 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a désigné monsieur Christian Dubois, sous-ministre associé à la formation bioalimentaire, pour remplacer monsieur Bonneau;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ] :

Résolution
N° 1183

QUE monsieur Christian Dubois, sous-ministre associé à la formation bioalimentaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, soit nommé administrateur de Gestion FIRA inc. à titre de représentant de La Financière agricole du Québec désigné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et ce, à compter du 4 juin 2014.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue le jeudi 18 septembre 2014.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée vers 13 h.

Original signé par Diane Vincent
Présidente du conseil

Original signé par Robert Keating
Président-directeur général

Original signé par Claire Bilodeau

Original signé par Renée Saint-Hilaire
secrétaire générale